

Le Courrier Beuvrageois

Le magazine
d'informations
municipales



N°34 - juillet 2011



Les travaux de voirie foisonnent
Tour d'horizon des principaux chantiers

Sommaire

p.4 & 5

Finances

Un budget 2011
dans la continuité

p.9

Développement économique

Rencontre avec
une créatrice
d'entreprise

p.11

Fête

Le programme
des festivités
du 13 juillet



p.12 & 13

Citoyenneté

Les Citoyens
Relais sont nés !



Sommaire

Edito	Page 3
Un budget 2011 dans la continuité des projets de la commune	Pages 4 & 5
Les travaux de voirie à la loupe !	Pages 6 & 7
Les services à la personne : un secteur d'activité en pleine croissance !	Page 8
Créer une entreprise à Beuvrages : c'est possible !	Page 9
Vous ne connaissez pas encore le CLAS ?	Page 10
Animation théâtrale, hip-hop et rock'roll au programme du 13 juillet !	Page 11
Des Citoyens Relais pour vous informer sur la rénovation urbaine	Pages 12 & 13
Le théâtre de l'Opprimé fait une halte à Beuvrages !	Page 14
Les inscriptions aux centres de loisirs	Page 15
Les événements d'avril 2011 à juillet 2011 en photos	Pages 16 à 19
La culture des ananas à Beuvrages	Page 20
Etat civil : naissances, mariages et décès	Page 21
Expression libre	Page 22
Agenda des événements de juillet à octobre 2011 - Les infos pratiques	Page 23
Cinéma en plein air : « La Première Étoile », le 27 août	Page 24

Magazine municipal « Courrier Beuvrageois » n°34 – juillet 2011

Directeur de la publication : **André Lenquette, Maire**

Adjointe en charge de la communication : **Marie-Suzanne Copin**

Chef de rédaction : **Alexandre Obin**

Ont participé à la rédaction de ce numéro : **l'association « Beuvrages et son passé », Jean-Jacques Desumeur, Nicolas Trelcat, Alexandre Obin**

Crédits photos : **Antonio Anino, Séverine Deliessche, Stéphane Dubrunfaut, École Jules Ferry, José Fosse, Marie-Laure Hennon, Alexandre Obin**

Création graphique : **C'est Carré / Lebreux Communication/ Ville de Beuvrages**

Mise en page N°34 : **Anna Poitevin**

Impression : **3500 exemplaires**

Distribution : **Agents du service de Police municipale**

Le magazine municipal est imprimé à partir de papier issu de la gestion durable des forêts, via une imprimerie labellisée « Imprim' vert ».





Mesdames,
Messieurs,
Chers concitoyens,

Votre ville s'embellit, de jour en jour. Nous savons que ce n'est pas de tout repos et que votre quotidien n'est pas toujours facile. Nous en avons pleinement conscience. Les dossiers sont nombreux et quelquefois difficiles à mettre en place au vue des nombreuses problématiques.

La ville sera bientôt équipée de vidéo-protection avec à terme quinze caméras. Six d'entre elles seront installées cette année; le reste le sera en 2012 et 2013, sur les sites répertoriés en lien avec la police nationale, la police municipale et nos adultes-relais. Nous savons que cela ne règlera pas tout : aujourd'hui nous avançons doucement mais sûrement. Nous comptons énormément sur vous tous pour nous accompagner à être les partenaires d'un projet que nous mènerons à terme, nous en sommes convaincus.

Nous équiperons vos routes de moyens permettant de sécuriser nos déplacements et nos résidences car la vitesse est devenue un fléau qu'il nous faut endiguer afin que nous puissions profiter de notre ville et déambuler en toute tranquillité.

Au travers de ce nouveau numéro du magazine municipal, nous vous invitons aussi à rencontrer les Citoyens Relais de la Rénovation Urbaine qui concrétisent notre volonté de vivre ensemble les bouleversements de notre ville, de mieux vous informer, et de mieux cerner vos préoccupations.

Ces Citoyens Relais de la Rénovation Urbaine sont des habitants de la commune, comme vous. Ils se sont investis bénévolement. Pour leur engagement, je les remercie vivement et vous souhaite de nombreuses rencontres riches et intéressantes.

Vous trouverez également un planning des travaux de voiries qui se superposent en cette année 2011 ; c'est cela aussi vous informer pour mieux appréhender votre vie de tous les jours dans la commune.

Nous ne pouvons terminer notre propos sans rendre un vibrant hommage à Monsieur Patrick Roy, député Maire de Denain, décédé en mai dernier; nous tenions à souligner son combat contre la maladie, son esprit d'initiative pour les projets de sa ville et pour améliorer le quotidien de ses concitoyens. Il est, à n'en pas douter, un exemple à prendre pour les élus que nous sommes, son enthousiasme, sa joie de vivre et son investissement auprès des habitants sont des valeurs auxquelles nous devons tous nous inspirer.

Bonnes vacances à toutes et à tous, profitez également de ces moments particuliers. À Beuvrages, les activités pour les jeunes battront leur plein !

Amicalement,
Votre Maire
André Lenquette

Le budget 2011 dans la continuité des projets de la commune

Le budget primitif 2011 a été adopté par le Conseil municipal le 7 avril 2011 après un débat d'orientation budgétaire le 17 mars 2011.

Ce budget a été construit dans des conditions difficiles jusqu'au moment de son élaboration, l'État n'avait pas encore fait connaître ses dotations.

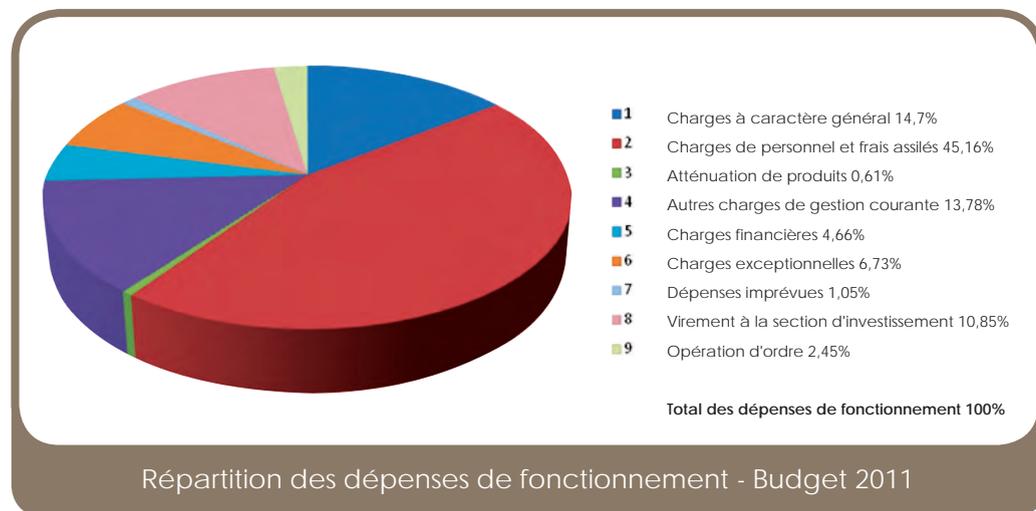
En matière de fonctionnement, **les dépenses et recettes de la ville s'élèveront à 9 545 000 €**, leur répartition figure sur les graphiques ci-dessous.

Il faut noter cette année **une diminution des charges à caractère général (-14%)**, en raison d'une bonne

maîtrise des dépenses courantes (carburants, produits d'entretien, téléphonie, reprographie, fournitures administratives ...) et des charges financières. Ces efforts de gestion vont permettre d'assumer la légère augmentation des charges de personnel, liée à des créations d'emploi, de maintenir à un niveau conséquent le virement à la section d'investissement (autofinancement) et d'assurer, au titre des charges exceptionnelles, les engagements pris par la ville sur les transferts de commerces dans le cadre de la rénovation urbaine du centre ville.

Les recettes de fonctionnement, quant à elles, ont été prévues sur une base prudente pour ce qui

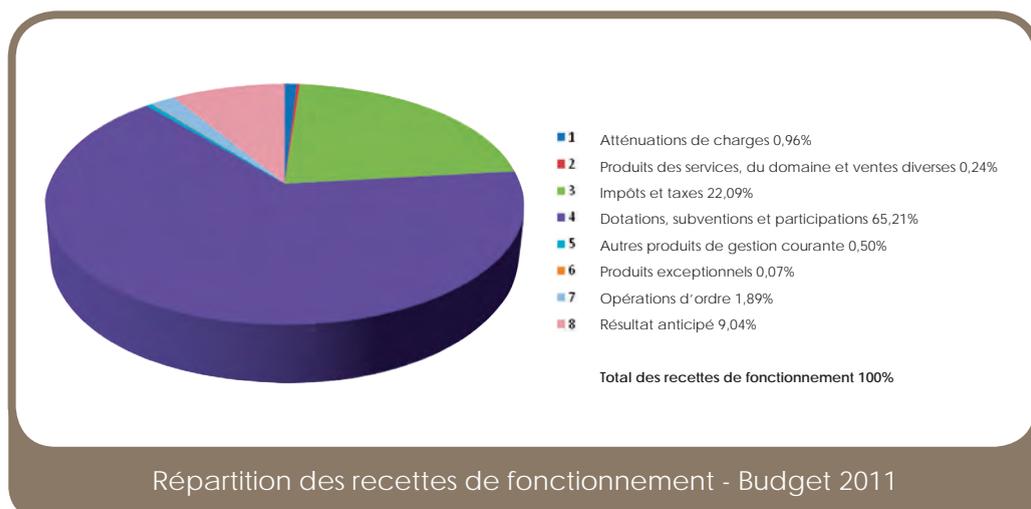
concerne les impôts et taxes, avec des dotations et subventions inférieures à celles de 2010. A noter que cette année encore, **les impôts locaux demeureront inchangés; c'est le cas depuis plus de 10 ans.** À souligner également un bon résultat de gestion pour 2010 : il s'élève à plus de 860 000 € ce qui profite pleinement à ce budget 2011. Depuis l'adoption du budget, les dotations et les produits de fiscalité



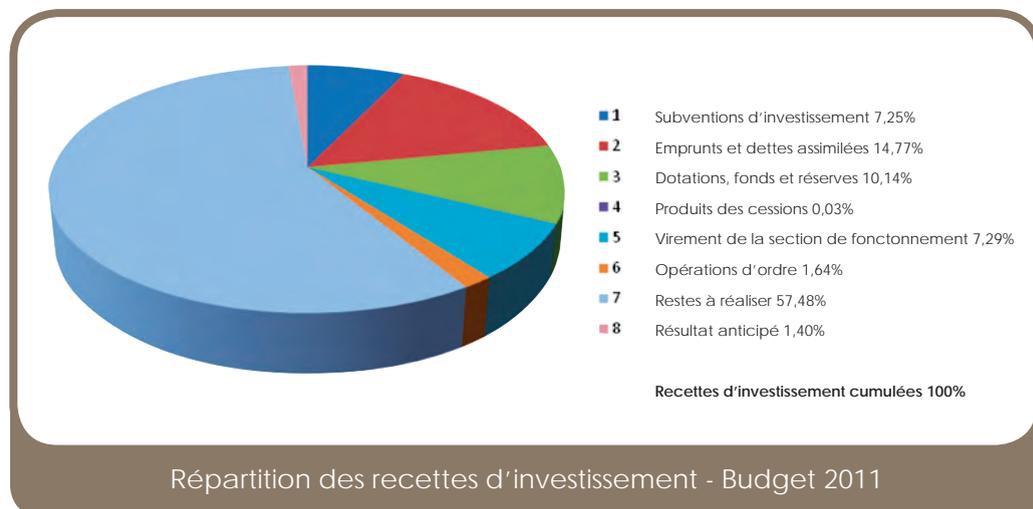
Répartition des dépenses de fonctionnement - Budget 2011

nous sont parvenus. Ils sont en hausse de près de 130 000 €.

Atténuation des charges 0,96%



Répartition des recettes de fonctionnement - Budget 2011



Pour ce qui concerne l'investissement, le budget en recettes et dépenses s'établit à 14 216 000 €.

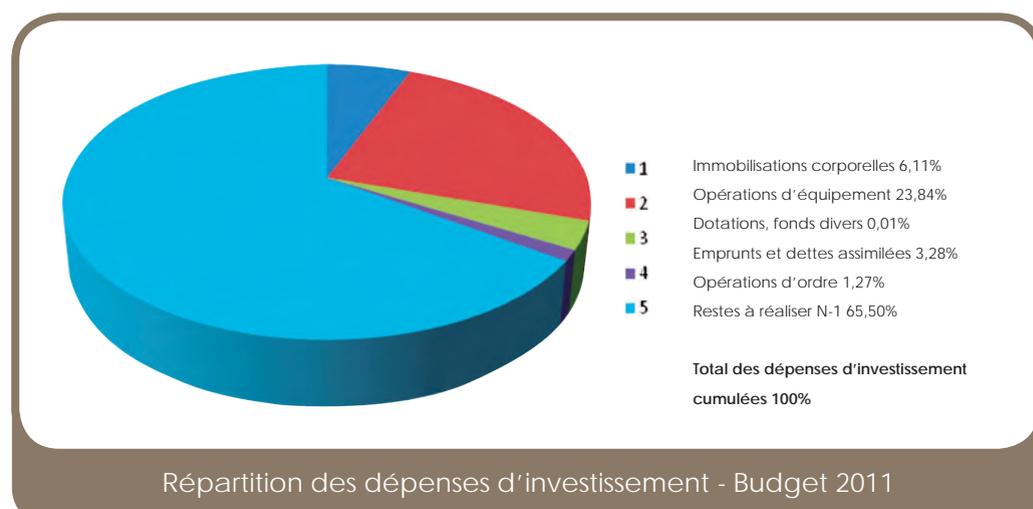
Ce budget important va permettre de conforter des opérations déjà engagées (extension de l'école maternelle Joliot Curie et maison du parc Fénelon) et de conduire les futurs aménagements de notre ville, notamment en matière de maîtrise foncière. Il s'agit des acquisitions des terrains nécessaires à l'aménagement de la future ZAC Château Thibaut, de l'opportunité apparue en 2010 de construire de nouveaux logements entre la rue des Trois frères Dusart et la résidence des mésanges, ou encore de la future pénétrante qui doit desservir le centre ville depuis le futur contournement nord de Valenciennes.

Dans un souci d'équité, le budget 2011 prévoit également de traiter par son aménagement le secteur ouest de la résidence Fénelon, particulièrement dégradé qui n'a pas pu bénéficier de l'accompagnement de

l'ANRU, l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine. La sécurité des Beuvrageois et des aménagements futurs sera également prise en compte. À la suite de l'étude réalisée l'année dernière, 2011 verra la mise en œuvre de la première tranche de la vidéo-protection.

Enfin, des études menées par la CAVM sur l'ensemble des communes membres, et par la ville pour ce qui concerne ses bâtiments communaux, vont permettre de lancer des premières opérations de mise aux normes d'accessibilité du patrimoine communal.

Les recettes d'investissement reposent sur les subventions sollicitées des partenaires habituels (Etat, région, Département ...), des dotations et fonds divers, de l'autofinancement et de l'emprunt qui sera réalisé en fonction des besoins réels.



Les travaux de voiries à la loupe !

1

La rue Emile Zola a fait peau neuve : des plateaux ralentisseurs ont été aménagés et des places de stationnement ont été délimitées. Attention au **changement de priorité aux carrefours** (remplacement des « stop »). Un **radar pédagogique** est mis en place pour garantir votre sécurité et sensibiliser les automobilistes au respect de la « Zone 30 ».

2

L'immeuble Gressiez sera démoli dès le mois de novembre. L'immeuble Hector Rousseau disparaîtra dès mars 2012. La **réalisation des premiers travaux sur la Place Rousseau** pourra commencer dès janvier 2012.

3

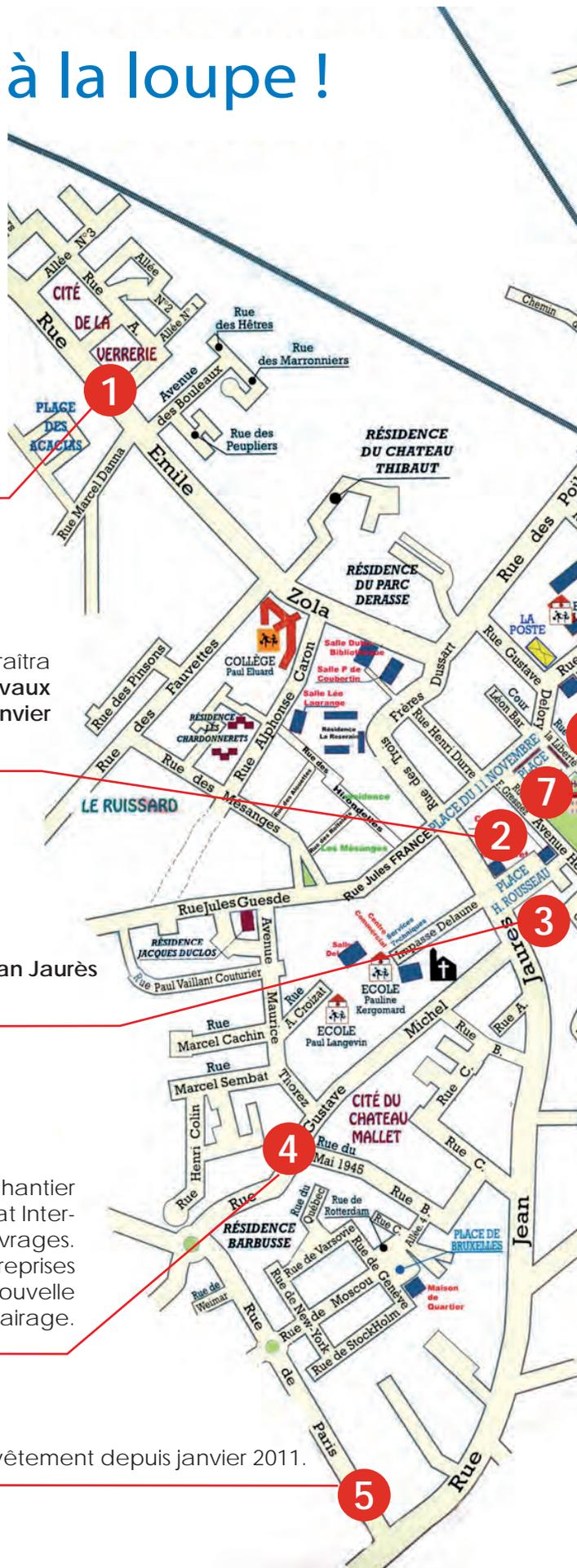
Des travaux d'aménagement sur la rue Jean Jaurès reprendront fin 2011.

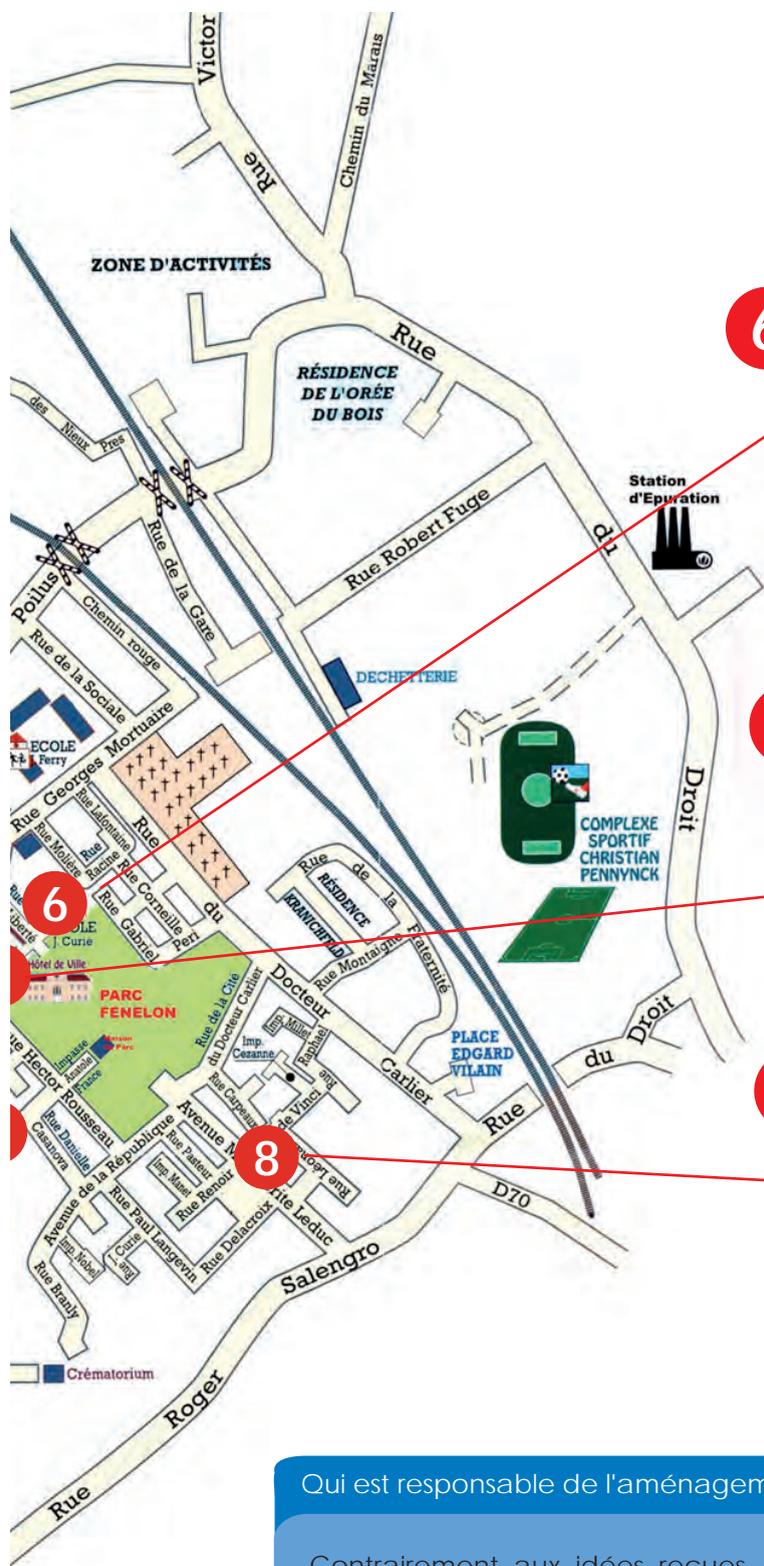
4

Différents **soucis techniques** sont venus perturber le chantier de la rue Gustave Michel piloté par le SIARB, le Syndicat Intercommunal d'aménagement d'Anzin, Raismes et Beuvrages. La neige et le froid de l'hiver 2010 n'ont pas aidé les entreprises intervenantes ! Le chantier sera terminé cet été : une nouvelle rue qui sera munie de ralentisseurs et d'un nouvel éclairage.

5

La **rue de Paris** possède un nouveau revêtement depuis janvier 2011.





L'extension de l'immeuble Liberté se terminera en juillet. **La rue Gressiez est coupée depuis mai** et le sera jusqu'au début de l'année 2012, pour permettre les travaux de la place de la Paix et du parking arrière ainsi que l'accueil des premiers locataires dès le début de l'année 2012.

6

Piloté par Valenciennes Métropole et considéré comme le gros chantier de cet été, **le centre-ville subit un lifting total**; il paralyse momentanément toutes les entrées. La construction des immeubles qui accueilleront les commerces et des logements sociaux se poursuit. L'immeuble du 11 novembre sera démolie au début de l'année 2012. Veuillez également **respecter les 30 minutes de stationnement** sur la Place de Paix afin de permettre un accès plus fluide aux commerces.

7

Une voirie traversera la rue Marguerite Leduc pour connecter les quartiers de la Résidence Fénelon entre eux.

8

Qui est responsable de l'aménagement des voiries ?

Contrairement aux idées reçues, tous les travaux de voirie ne sont pas pilotés par la Ville. Par exemple, la voie communale Marguerite Leduc est sous la responsabilité de Valenciennes Métropole, votre Communauté d'Agglomération.

Autre exemple avec la rue Gustave Michel qui est réaménagée sous la responsabilité du SIARB. Elles peuvent aussi être de la compétence du Conseil général, en ce qui concerne les routes départementales comme les rues Emile Zola et Jean Jaurès.

Les services à la personne : un secteur d'activités en pleine croissance !

Un secteur en vogue ?

A voir l'affluence dans les couloirs de l'Hôtel de ville, ce mercredi 30 mars 2011, il est évident que les services dédiés à la personne interrogent et intéressent. Plus d'une soixantaine de personnes se sont pressées pour rencontrer les agents du Centre Communal d'Action Sociale et notre partenaire Valenciennes Métropole, représenté par des agents en charge des services à la personne et ceux en charge du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi).



Le public a été reçu dans la salle des mariages

« Services à la personne » : qu'est-ce que cela représente ?

On distingue les services à la famille tels que la garde d'enfants, l'assistance informatique, le soutien scolaire, les services de la vie quotidienne (repassage, ménage, bricolage, livraison de courses, jar-



Brochure disponible au Pôle Social !

dinage...) et les services aux personnes dépendantes (transport de personnes âgées, assistance aux personnes munies d'un handicap, visioassistance).

Cela intéresse tout le monde !

Que ce soit le demandeur d'emploi désireux de se lancer dans la création d'activités de services à la personne, les personnes âgées qui souhaitent bénéficier d'un service de jardinage, chaque famille est ou sera concernée par les services à la personne. Chacun a pu, au travers de cette journée d'information, trouver des réponses à des interrogations telles que : quels coûts pour quelles prestations ? Qui contacter pour tel service ?

Le guide des services à la personne est disponible au CCAS, rue Henri Durre ainsi qu'à l'accueil de l'Hôtel de Ville : vous y trouverez le listing des associations qui interviennent.

Informations : 03.27.51.98.20.



Nouvelle arrivée !

Jean-Jacques Desumeur a intégré les services de la commune le 1er février 2011. Il est en charge de **l'insertion, de l'emploi et du développement économique sur la commune**. Il travaillera donc en collaboration avec les par-

tenaires locaux que sont Valenciennes Métropole, le PLIE, la Mission Locale ou encore le CAPEP que ce soit sur le suivi des chantiers générés sur la commune, l'information concernant la formation ou l'accès à l'emploi.

Créer une entreprise à Beuvrages : c'est possible !

Rencontre avec Nathalie Lequien, gérante de l'auto-école de Beuvrages.

Bonjour, Nathalie, depuis quand êtes-vous gérante de l'auto-école ?

J'ai créé l'activité en janvier 2011, après une expérience de douze ans comme monitrice d'auto-école dans la métropole lilloise. C'est avant tout un retour aux sources pour ma part puisque je suis Beuvrageoise ; j'ai essayé les bancs des écoles primaires et du collège Paul Eluard jusqu'à mes dix huit ans, c'est donc tout aussi symbolique pour moi que de revenir dans la ville qui m'a vu grandir.

Qu'est ce qui vous a motivé à créer votre propre entreprise ?

Mon désir d'indépendance mais surtout l'envie de créer et de monter un projet. Je m'étais fixée cette échéance avant mes quarante ans, maintenant c'est chose faite et j'espère que cette création sera bénéfique, que ce soit sur le plan personnel et professionnel.

Et justement, comment se sont déroulées les étapes de la création de l'entreprise ?

Ce n'est pas facile de s'attaquer aux démarches administratives ! J'ai pu être accompagnée par la BGE, la Boutique Gestion Espace (ndlr : elle organise des journées « Bus de la BGE » chaque année à Beuvrages pour sensibiliser les habitants à la création et à la reprise d'entreprise) mais aussi le FGIF, le Fonds de Garantie à l'Initiation des Femmes actives.



Plus d'informations au 09.81.29.15.75

Tout va pour le mieux alors ?

Oui, cela se passe bien, les rendez-vous de conduite s'enchaînent bien mieux que je ne l'imaginais au départ. Mais il y a aussi des contraintes liées à l'emploi du temps avec 70 à 80 heures par semaine. Il y a avant tout beaucoup d'investissement personnel.

Des projets en vue ?

Une nouvelle enseigne pour la vitrine qui est très « rétro » ! Et surtout l'ambition de pérenniser mon activité et de m'immiscer dans des projets d'éducation à la sécurité routière en lien avec les écoles.

Quelques partenaires du développement économique...

D'autres acteurs interviennent dans le cadre de l'insertion et de l'emploi. Valenciennes Métropole, avec le PLIE, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, mis en place avec l'Etat, le Conseil régional Nord-Pas de Calais et le Conseil général du Nord, accompagne et mène à l'emploi durable près de 3000 personnes. Informations : 03.27.09.63.32

Le CAPEP encourage la formation des jeunes et des

adultes ainsi que les actions développant la vie économique, sociale et culturelle du territoire. Informations : 03.27.30.04.93

La Mission Locale, quant à elle, aide à l'insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans en leur proposant des formations pour intégrer un emploi pérenne. Elle conseille également les jeunes en matière de logement, de santé ou encore sur les loisirs.

Vous ne connaissez pas encore le CLAS ?

Le CLAS, c'est le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité pour les élèves du CP à la Terminale pour leur apporter les bonnes méthodes de travail et un éveil culturel

Que fait on ?

Pour les élèves du Primaire

Deux temps forts sont programmés.

Le premier, de 45 minutes, est une **aide aux devoirs** encadrée par des professeurs des écoles et des intervenants diplômés.

Le deuxième est consacré aux **ateliers culturels** tels que la création d'un journal du CLAS, la réalisation d'une vidéo avec un logiciel de montage spécifique, de l'initiation aux arts plastiques et des créations théâtrales. Ces séances sont encadrées par des animateurs BAFA ou des intervenants qualifiés.

Au collège et lycée

A noter que pour les collégiens et les lycéens, il s'agit uniquement d'une aide aux devoirs que chaque élève peut personnaliser à la demande.

Quand peut-on y aller ?

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30 dans les écoles pour les enfants des établissements scolaires de Ferry et Langevin.

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 16h30 à 18h30 pour les collégiens.

Le mercredi de 16h à 18h pour les lycéens.

L'aide aux devoirs

Inscription :

Tarif par enfant et par trimestre

- 4 euros pour un enfant inscrit
- 3 euros pour deux enfants inscrits
- 2 euros pour trois enfants et plus inscrits

Munissez-vous d'une photocopie de l'attestation d'assurance (responsabilité civile).

Informations - Service EESJAC

Téléphone : 03.27.14.93.34



Atelier vidéo pour plus jeunes

Animation théâtrale, hip-hop et rock'n'roll au programme du 13 juillet 2011

Côte four, côté gratin : un spectacle burlesque à ne pas rater !

À partir de 15h - Au Parc du Ruissard
Beuvrages accueille une compagnie de théâtre alsacienne qui vous prépare une animation mijotée avec humour et créativité, et accessible à partir de 6 ans.

Pour le plaisir des pupilles et des papilles, magicien et acrobate ont concocté un menu de numéros spectaculaires !

Le spectacle

Toque-toques ! Entrez !
D'équilibres renversés façon crème, aux jeux de grumeaux, Francine et Doudou vous invitent à prendre l'amuse-bouche au pied de la lettre ! Venez mettre les pieds sous la table, ils s'occupent de les mettre dans le plat. Magistralement !
Vous désirez une bonne tranche de rire sucrée ? Ça y est !
Marmitons, contorsion, magie, acrobatie ! Le grand écart de la cuisine sur-vitaminé, sévices compris !
Au menu du spectacle ? Un dessert, et vice versa. Show devant !

Ingrédients :

Un bouquet de spectateurs
2 doses d'acrobates et magiciens
1 poignée de comédie, récits et autres idioties
1 kg de farine, 3 pommes, 25 cl de crème fraîche,
10 morceaux de sucre et 2 œufs

Recette :

- 1) Étalez vos spectateurs
- 2) Nettoyez le plan de travail
- 3) Présentez la carte des desserts
- 4) Patientez quelques instants, que la masse gonfle un peu. Réchauffez l'ambiance et incorporez-y le concentré d'acrobates-magiciens



Le spectacle « Côte four, côté gratin »

Mélangez à la main ou avec n'importe quel autre ustensile, pratique ou pas
5) Ajoutez progressivement la comédie, les idioties, les récits
6) Rectifiez l'assaisonnement
7) Savourez

Partagez un avant gout de la trappe à ressort en visitant leur site Internet :

<http://www.latrappearessorts.com>

Démonstrations de hip-hop

À partir de 17h 30 - au Parc du Ruissard

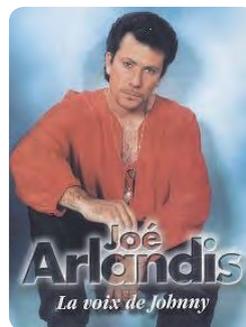
Du rock et du rock

À partir de 20h

Elwood & Jake le spectacle hommage aux Blues Brothers qui depuis 10 ans vous replonge dans l'univers des deux compères.

Les deux personnages, Elwood & Jake, alias Fabrice et David, font revivre le temps d'un spectacle et en duo vocal les « Blues Brothers » et leur univers rempli d'humour, de Rythm & Blues et de Rock N' Roll.

Fédérant tous les publics, les morceaux cultes de la bande originale des films s'adressent à toutes les générations de spectateurs.



Joe Arlandis, la voix de Johnny Hallyday.

Reconnu comme le meilleur imitateur de Jonny Hallyday, Joe Arlandis sillonne la France pour vous proposer un spectacle haut en couleurs et plein d'énergie.

Plus informations sur www.joe-arlandis.fr

Un feu d'artifice viendra clôturer les festivités.

Des Citoyens Relais pour vous informer sur la rénovation urbaine de la commune !

Le réseau a été lancé le 28 avril dernier !

Ils sont cinq, répartis sur différents secteurs de la ville : la Résidence Fénelon, La Verrerie, le Centre-ville, le quartier du Ruissard et la Résidence Mallet. Ces habitants bénévoles ont pour mission de **relayer l'information provenant des chantiers**, afin de vous adapter le mieux possible aux changements qui s'opèrent sur votre commune.

C'est aussi l'occasion de leur faire remonter vos remarques, idées et difficultés rencontrées, liées à la rénovation urbaine (dans votre logement ou dans votre quartier...).

Vos questions peuvent concerner le logement, l'aménagement des espaces publics, les commerces ou la circulation (...).

Ils n'auront pas toujours réponse à tout. Véritables interlocuteurs avec les services de la commune, ils prendront en compte vos demandes pour les transmettre en Mairie.

Rencontres et présentations des citoyens relais d'un nouveau genre.

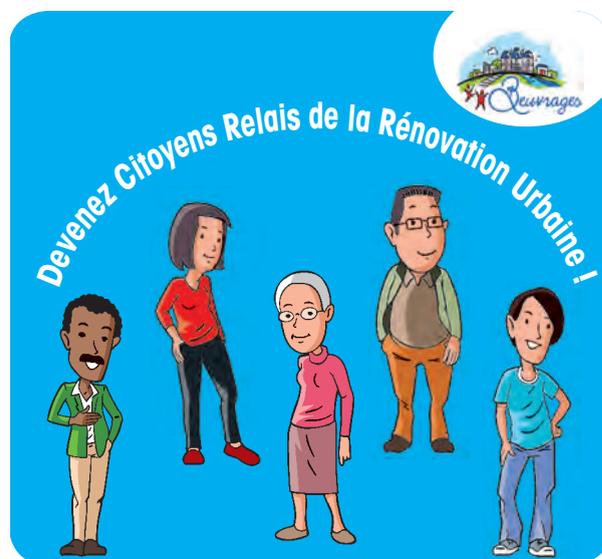
Quand les contacter ?

Leurs coordonnées (mail ou téléphone) sont disponibles ci-après. Ils travaillent en collaboration avec les services de la ville, ils vous apporteront ainsi les réponses les plus appropriées.

Vous êtes intéressés pour rejoindre les citoyens relais de la rénovation urbaine ?

Il n'est pas trop tard ! Rejoignez-nous !

Il est encore temps d'adhérer gratuitement et bénévolement au réseau des citoyens relais. Ils se réunissent tous les premiers mercredis de chaque mois de 18h à 20h, à l'Espace Info' Rénovation Urbaine, rue Gressiez (immeuble Hector Rousseau) pour des rendez-vous d'échanges et de formations gratuites.



Vous pouvez aussi également nous rejoindre directement sur place !

Contactez Marie Laure Hennon – 06.07.82.15.72.
mlhennon@beuvrages.fr

Le dispositif des Citoyens Relais de la Rénovation Urbaine est soutenu par le Conseil régional Nord-Pas de Calais.



Présentation du projet aux habitants

Qui sont les Citoyens - Relais de la Rénovation Urbaine ?



Françoise COUDOULOUX, habitante de la Résidence Fénelon.
 Vous pouvez contacter Françoise à domicile au 13, rue Marguerite Leduc ainsi que par téléphone au 03.27.41.42.72.

Jean-François GOSSET, habitant de la Cité de la Verrerie.
 Jean-François est disponible par téléphone au 06.84.57.43.20.
 Vous pouvez également échanger des e-mails en adressant vos questions à jean.francois.gosset@live.fr, ou directement à son domicile au 36, rue A cité de la Verrerie.



Philippe JANOT, habitant du Centre Ville et de la Résidence Fénelon. Contactez le au 06.50.10.57.70 ou en le questionnant à son domicile au 8, rue Racine.

Farida MARÉCHAL habitante du Quartier du Ruissard.
 Vous pouvez la joindre par e-mail, farida.marechal@bbox.fr, ainsi qu'à l'adresse suivante 5, rue des Passereaux.



Bernard MIROIR, habitant de la Résidence Château Mallet
 Contactez le par e-mail: bernard.citoyens-relais-beuvrages@sfr.fr ou par téléphone au 06.04.44.79.16.

Le théâtre de l'Opprimé fait une halte à Beuvrages !



Représentation du spectacle « Faute ! »

Organisé conjointement par le service EEJSAC* de la commune, le Conseil Général du Nord et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord, la salle Hubert Dubedout a accueilli le 16 mai dernier près de 80 spectateurs pour participer à un Théâtre-Forum autour de la violence et du racisme dans le sport.

Le concept, original et innovant, permet à chaque spectateur de devenir, le temps d'un échange avec les comédiens professionnels, acteur d'une



Le public a pu participer en devenant acteur de la scène !



Les comédiens de « TOP'Théâtre »

saynète... Et le public n'est pas épargné pour réagir aux invectives des comédiens...

Les dirigeants d'associations sportives locales, mais aussi de l'arrondissement de Valenciennes (Raismes, Anzin, Denain...) ont pu apprécier le spectacle dont l'objectif est bel et bien de comprendre les comportements agressifs dans et autour des lieux sportifs ainsi que de les atténuer pour plus de fraternité, de solidarité et d'esprit sportif.

*EEJSAC : Education, Enfance, Jeunesse, Sport, et Affaires Culturelles

Qu'est-ce-que le Théâtre de l'Opprimé ?

C'est d'abord une volonté : un théâtre où sont mises en scène des tentatives, des luttes, des recherches qui nous concernent et dont nous sommes solidaires.

Les scènes présentent des récits de personnes réelles, qui, dans la vie, cherchent, « comment faire pour »... lutter concrètement pour la liberté, la justice... le bonheur !

Pourquoi « Opprimé » ?
Dans ses livres, le fondateur de la méthode

Augusto Boal, metteur en scène et militant politique brésilien, développe l'idée que « l'opprimé », c'est celui qui peut lutter, tenter, s'engager, bref faire changer les choses, (alors que la victime ne peut que subir le monde tel qu'il est) c'est le point de vue de l'opprimé qui est celui de la campagne. Il s'agit d'un théâtre qui parle à la première personne, un théâtre qui dit "je", qui dit "nous" ! Je veux, Nous voulons !

Plus d'informations
sur www.theatre-de-l-opprime.fr

Les inscriptions aux centres de loisirs

Pour le mois d'août, il n'est pas encore trop tard !

Pour l'inscription de l'enfant, munissez-vous :

- de la fiche d'inscription dûment remplie
- du carnet de santé de l'enfant
- de la photocopie de la Carte Nationale d'Identité de l'enfant, s'il en possède une
- de la photocopie de l'attestation d'assurance ou responsabilité civile

Tarifs journaliers

	Familles résidant à Beuvrages et familles non beuvrageoises ayant leur enfant scolarisé sur la commune	Extérieurs
Quotient familial inférieur à 200 €	1€25 / Enfant	1€30 / Enfant
Quotient familial compris entre 201€ et 260 €	2€10 / Enfant	2€20 / Enfant
Quotient familial compris entre 261€ et 350 €	2€95 / Enfant	3€10 / Enfant
Quotient familial compris entre 351€ et 450 €	3€80 / Enfant	3€95 / Enfant
Quotient familial compris entre 451€ et 550 €	4€20 / Enfant	4€40 / Enfant
Quotient familial supérieur à 550 €	5€25 / Enfant	5€50 / Enfant

Pour le calcul du quotient familial 2011, présentez-vous au moment de l'inscription avec :

- la fiche d'imposition 2009
- la dernière attestation de la CAF
- une quittance de loyer pour les locataires ou du montant de l'échéance pour les propriétaires

Du camping

La base de loisirs des six Bonniers à Willems
Un camp indien « Geronimo » à Boulogne
Un camping à la base d'Amaury à Hergnies

Des mini-camps

à Calais, à St Laurent Blangy,
à Auxi-le-Château, à Arras,
à Dunkerque avec mini-camp « Au coeur des Jeux » (et des surprises !),
sans oublier les deux camps « Trappeurs » à Thivencelle

Mais aussi...



Des journées à la mer,
des journées de plein air,
des visites culturelles

Pas de quoi s'ennuyer cet été !

Sans oublier...

De l'équitation,
des jeux de piste en forêt,
du VTT,
des ateliers d'art plastiques,
des randonnées,
de l'accrobranche,
des activités nautiques (piscine...),
du judo,
du tir à l'arc...



Informations et inscriptions au Service EESJAC - 03.27.14.93.35



Rencontre avec Marie-Suzanne Copin, adjointe à la Jeunesse et à l'éducation

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, qu'est ce que cela représente ?

L'ALSH que nous appelions autrefois CLSH se déroule toute l'année avec un pic d'activité pendant les « grandes vacances » de juillet et d'août. Nous passons d'une cinquantaine d'enfants le mercredi pendant la période scolaire à 180 pendant les « petites vacances » qui jalonnent le temps scolaire pour arriver à **350 enfants en été**.

Pour cela il nous faut garantir la qualité de l'offre et la sécurité des enfants ; afin d'atteindre ce double objectif pas moins de **60 animateurs diplômés** sont répartis sur l'ensemble des sites. A noter que dans nos deux restaurants scolaires (trois l'année prochaine) notre personnel municipal distribue **12 000 repas** ! Nous recevons également l'aide du Centre Technique Municipal pour installer puis démonter la base de camping des six Bonniers à Willems. Plusieurs services de la commune sont donc sur la brèche pour optimiser les conditions d'accueil de nos Jeunes.

Comment cela s'organise concrètement ?

Ce qui est proposé dans l'ALSH n'est pas une simple juxtaposition d'activités, celles-ci doivent être intégrées dans un projet pédagogique aux objectifs précis, elles sont à la fois **ludiques, sportives mais aussi culturelles**. Ce projet est élaboré sur plusieurs mois par de vrais professionnels que sont les responsables et les membres de l'équipe du service EEJSAC. Ce projet reçoit bien entendu l'aval des élus concernés et l'accord de nos partenaires tels que la CAF, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Protection Maternelle et Infantile du Conseil général du Nord.

A la lecture du programme de notre ALSH, on peut constater que la variété des animations et la richesse de leur contenu sont toujours au rendez-vous, la prospection effectuée tout au long de l'année par notre service EEJSAC porte ses fruits ! Mais la réussite de notre ALSH est également due à la confiance que nous accordent les parents de nos jeunes Beuvrageois et elle ne se dément pas au fil des ans !

Les événements d'avril 2011 à



Visite de Monseigneur Garnier autour des évolutions de la commune - 31 mars 2011



Démolition de l'immeuble Carpeaux, une page de l'histoire de la ville qui se tourne - avril 2011



Assemblée Générale de l'UNRPA
- 18 avril 2011 -



Recueillement lors de la cérémonie
du 8 mai

Evénements à juillet 2011



Alexia Fosse, à gauche, jeune beuvrageaise et finaliste de la coupe de France de Karaté - Paris - 14 mai 2011



Le théâtre de l'Opprimé en représentation à Beuvrages - 16 mai 2011



Que faire de l'espace vert rue Delacroix ? Tel fût le débat lors de ce barbecue du 19 mai dernier



Le jardinage dans le cadre des Ateliers « Jardin » rencontre un franc succès ! - mai 2011



Gala de l'école de danse Khoreia - 28 mai 2011



Un concours de poésie très apprécié des élèves
- école Jules Ferry - mai 2011



Sous serres depuis des mois, au Complexe Sportif,
le fleurissement en ville a repris au mois de mai



L'identification des infrastructures communales
se poursuit !

Evénements à juillet 2011

Fête



Jolis sourires pour la fête de l'école Pauline Kergomard - 11 juin 2011



Ballade urbaine organisée par la commune et le CAPEP - Résidence Mallet - 17 juin 2011



La fête de l'école Jules Ferry - 18 juin 2011



Les enfants de l'école Joliot Curie lors de la fête de fin d'année - 18 juin 2011

La culture des ananas à Beuvrages

En collaboration avec l'association d'histoire locale « Beuvrages et son passé »

Découvrez une culture particulière, celle des ananas, exploitée il y a cent cinquante ans dans notre commune et qui attira les regards et interrogations de nombreux habitants de l'arrondissement.

En septembre 1855, au premier étage de l'Hôtel de ville de Valenciennes, la commission horticole de la Société impériale d'agriculture offre au regard d'un public émerveillé une exposition de fleurs, de fruits et de légumes. Trois salles sont aménagées pour présenter tous ces produits.

Le jury, après discussions, proclame les résultats et attribue aux lauréats, médailles d'or, d'argent et bronze, accompagnés parfois d'une dotation en espèces.



Dans la grande salle qui donne sur la Place d'Armes, au milieu des jets d'eaux, les regards se portent sur la magnifique exposition de fruits. C'est d'ailleurs la collection d'un amateur beuvrageois qui domine dans cette salle.

Dans la salle consacrée aux fleurs, l'eau jaillit autour d'un magnifique « cissus discolor », de Mr Serret, remarquable par la finesse de ses couleurs et le velouté de son feuillage.

Amédée Serret, propriétaire à Beuvrages, est primé pour « sa culture exceptionnelle d'ananas », il obtient le second prix de la catégorie « culture spéciale ». Ses fleurs qui lui assurent également le succès. Il reçoit la médaille d'or dans la catégorie « Collection de fleurs diverses », pour son « cissus discolor ».*

Mais qui est Amédée Serret ?

Présenté comme propriétaire à Beuvrages, il est né à Valenciennes en 1811. Il est directeur des Hauts Fourneaux de Denain fondés par son père Georges (1768-1854).

Sa famille est associée avec Hamoir et Duquenne; elle est à l'origine des recherches de l'extraction de sucre à partir de la betterave.

Il épouse à Beuvrages, le 22 novembre 1841 Clara Henriette Landrieu née à Anzin en 1821. Amédée Benoit Serret s'installe fort probablement dans une propriété cossue comportant des serres, des jardins, des communs et une maison pour un concierge. Revendue à Alphonse Leclercq-Mabille, cette demeure est plus connue sous le nom de son dernier propriétaire, Henri Derasse. Fortuné, grand capitaine d'industrie au demeurant diversifiée, Amédée Serret reçoit de nombreux autres prix pour ce qui semble être son hobby, l'horticulture. Les serres de sa propriété lui permettent la culture des fruits exotiques tels que les orangers et les citronniers, mais ce sont surtout les ananas et les fleurs lui valent les honneurs des expositions horticoles. Il est de nouveau primé en 1856 dans la catégorie « Collection fleurs ».

Cette union de familles aisées donnera naissance à deux enfants. Arthur Auguste Joseph, né le 28 août 1842 à Beuvrages, qui sera trésorier payeur général, et aussi secrétaire de la société archéologique de Quimper. Berthe Georgina, née le 6 juin 1844, à Beuvrages, connaîtra une belle carrière de peintre, plusieurs fois primée au Salon du Palais des Champs Elysées et exposant à Valenciennes avec les plus grands. Elle épousera Louis Diémer, pianiste



compositeur de renommée internationale.

Homme de bien, Amédée Serret est administrateur du Bureau de Bienfaisance de Valenciennes. Il décède à Paris en 1861.

(* Extrait de la Revue Agricole, Industrielle et Littéraire (1855)

Retrouvez dans cette rubrique les naissances, les différents mariages et les personnes qui nous ont malheureusement quittés.

Ils sont arrivés !



Sihame AMMAR
 Maylie BROUTIN
 Sacha CAFFENNE
 Jessy CARON
 Kylian CAZIN
 Kylian DANZIN
 Emeline DELACOURT
 Mélissa DEPASSE
 Mathéo DEPLETTE
 Noélysse DRAPINSKA-CUVELIER
 Quentin DUBOIS
 Amar KADDAR
 Ali LAOUARI
 Mansour MOUSSAFIA
 Maëra QADIR
 Lucas STILE
 Amel ZIYAD

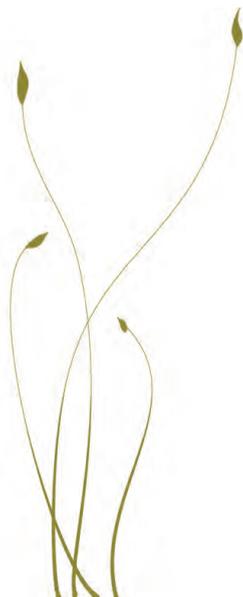
Ils se sont unis !

Kamel AFFAOUI - Ibtissam MARZAK
 Mickael BERTAUD - Elodie DESBIENS
 Patrick DUVIVIER - Marie-Christine JEU HE
 Stéphane MADACHE - Sophie BELMER



Ils nous quittent ...

Roger BOUTIFLAT
 René DEBLÈVE
 Christian FRIQUET
 Pierrette GUILLETAT
 Wladislas JAKIMEC
 Michel MENZEL
 Ruggera RAGNATELA
 Olivier RIVIÈRE
 Suzette SAELEUVE
 Claudette SEGARD
 Fatima TOUAHRI
 Joséphine TROUILLET
 Chaib ZENASNI



La liste : « Ensemble au service de tous »

2015 sera pour notre commune une année charnière. La mise en conformité sur l'ensemble des structures de la ville - école, salles culturelles, culturelles, sportives, les immeubles, les parcs, les trottoirs, etc. - à destination des personnes à mobilité réduite (PMR) doit être obligatoire.

C'est pourquoi, nous nous sommes attachés depuis 2005 à ce que tant dans les résidences que dans les

immeubles, des logements soient réservés et adaptés au handicap, afin qu'ils puissent, comme tout à chacun, profiter de leurs déplacements.

Il nous est aussi apparu nécessaire de sécuriser notre ville et notamment son centre. De plus, nous avons réclamé à Transvilles qu'un secteur important - Résidence les Chardonnerets, les Mésanges, le Ruissard, les Fauvettes, etc. - soit desservi. A ce jour aucun courrier, suite à notre demande, ne nous est parvenu.

La liste majoritaire



Liste : « Avec vous, construisons et maîtrisons l'avenir » et liste « En avant Beuvrages »

La sécurité est pour chaque citoyen un droit fondamental

Après l'incendie de l'Hôtel de ville, de la maison de parc etc...

La nuit du 17 au 18 mai, des gens ont incendié 3 véhicules de notre municipalité. Ils ou d'autres personnes ont détérioré la porte d'entrée du domicile de notre Maire, des poubelles ont été incendiées dans certaines rues de la ville. Enfin et c'est le pire, dans la nuit du 1er juin, des tueurs en puissance font le coup de feu dans le quartier Fénélon, 30 douilles sont retrouvées. Ces faits très choquants se sont tous passés la nuit, dans ce que l'on pourrait appeler les nuits bleues Beuvrageoises.

Ces faits sont très graves et intolérables. La dégradation des biens publics, qui ne l'oublions pas sont nos biens, achetés et entretenus grâce à nos impôts n'est pas tolérable. Enfin la mise en danger de la vie de nos concitoyens est inacceptable. Ces actes de violence sont contraires aux principes de notre démocratie et nous les réprouvons avec force.

Par ailleurs, des personnes s'en sont pris, à nouveau,

au domicile du maire, témoignant de la brutalité qui peut régner certaines nuits dans notre cité. Ces actes sont inqualifiables. Nous voulons témoigner, ici, notre solidarité républicaine à Monsieur le Maire.

Il est très inquiétant, pour nos concitoyens, de voir l'insécurité se manifester une nouvelle fois avec tant de violence.

Il faut absolument assurer la sécurité des habitants, des biens publics et privés à Beuvrages !

Nous demandons avec force aux services de l'Etat de mettre en place, immédiatement et en nombre suffisant, des forces de police d'intervention et de proximité, cela doit permettre au-delà du nécessaire maintien de l'ordre, d'accompagner et d'anticiper tout acte antirépublicain.

Il faut que chaque citoyen se sente en sécurité à Beuvrages !



Jocelyn DEWAULLE



Michel DOMIN

Liste : « Bâtissons ensemble notre avenir à Beuvrages »

Sujet : Promouvoir le sport dans notre ville

Nous sommes au mois de juin, la saison se termine pour certains sports et il est temps déjà de recruter et de solliciter les jeunes à s'inscrire à un sport, n'oublions pas que les pratiques sportives sont des supports essentiels de la vie sociale d'engagement et d'épanouissement personnel. Elles peuvent offrir des supports éducatifs à part entière.

Nous avons la chance à BEUVRAGES d'avoir des équipements sportifs de grande valeur et de nouvelles salles, profitons-en !!!

C'est pour cela que je demande aux parents de se mobiliser et d'accompagner l'enfant, nous avons une grande diversité de pratique sportive dans notre ville. Certains parents deviendront peut-être dirigeant ou éducateur, alors faites le pas !!!!.

Sujet : Projet jeunes

Vous voulez vous investir dans un projet qu'il soit culturel, sportif, je vous demande de vous concerter et de les proposer, je serais ravi de pouvoir les présenter au conseil municipal et de pouvoir travailler ensemble afin de pouvoir concrétiser vos projets.

Vous pouvez demander au service accueil de la mairie de déposer dans ma boîte à lettre votre courrier, une réponse et un dialogue sera assuré.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances

Mon BLOG : michelbecque.fr



Festivités du 13 juillet 2011 :

De 15h à 16h30 - Parc du Ruissard : Théâtre avec « La Trappe à Ressorts »
(à partir de 6 ans)

De 17h30 à 19h - Démonstration de Hip-Hop

Des jeux gonflables seront à la disposition des plus jeunes.

À 20h - Parking du magasin InterMarché : Concerts d' Elwood & Jake,
hommage aux Blues Brothers, et de Joe Arlandis, la voix de Johnny Hallyday.
Le concert sera suivi d'un feu d'artifice vers 23h30.

Commémorations :

- 14/07/2011 : Défilé à 11h30 puis dépôt de gerbes

- 02/09/2011 : Libération de Beuvrages à 11h30 - départ Hôtel de Ville

Emploi :

- 30/08/11 : Réunion d'information sur les contrats d'apprentissage dans le domaine
du transport et de la logistique - Réservé aux 16 - 25 ans - À 8h30 -
CFA Prouvy-Rouvignies

Divers :

- Du 04/07 au 27/07/2011 : Centre de Loisirs et Action Loisirs Jeunes
Informations : 03.27.14.93.35

- 27/08/2011 : Projection du film « La Première Etoile », en plein air, dans la cour
de l'école Paul Langevin - Gratuit - Tout public

- De 1^{er}/08 au 23/08/2011 : Centre de Loisirs et Action Loisirs Jeunes

- 10/09/2011 : Inscriptions à l'école de danse Khoreïa de 14h00 à 17h00
École Paul Langevin

- 05/10/2011 : Don du sang de 14h00 à 20h00

- 23/10/2011 : Noces d'Or à 11h00 Hôtel de Ville

Rendez-vous sportif :

- 02/10/2011 : Assemblée Générale du Tennis à 10h - Maison de Quartier

Concert / Repas dansant :

- 09/10/2011 : Repas des Aînés à 12h00 - À Anzin

Dans le cadre de la réhabilitation de la salle Hubert Dubedout, le repas des aînés ne pourra y être organisé. La Ville d'Anzin nous fait l'immense plaisir de nous accueillir cette année – des navettes de bus seront organisées pour vous y amener. Vous avez jusqu'au 15 juillet, dernier délai, pour transmettre votre coupon - réponse au Pôle Social.

Conseil Municipal :

Le dernier Conseil municipal a eu lieu le 30 juin 2011.

Tenez-vous informé des prochains conseils municipaux et de leurs comptes-rendus sur www.beuvrages.fr

Informations Pratiques

Recensement des personnes âgées et handicapées.

Depuis les tragiques événements liés à la canicule de l'été 2003, les communes sont dans l'**obligation de mettre à disposition un registre** répertoriant les personnes vulnérables.

Si vous souhaitez être recensé, contactez ou plus vite le Pôle Social, rue Henri Durre, au 03.27.51.98.20

Les recrutements des jeunes volontaires a débuté !

Unis-Cité, l'association pionnière du Service Civique en France, lance dès maintenant le recrutement de jeunes (18-25 ans), de tous horizons, qui veulent se rendre utiles aux autres via le Nouveau Service Civique.

Dans le Valenciennois, Unis-Cité propose 32 postes de volontaires, à temps plein, pour 9 mois à partir d'octobre.

Les jeunes seront recrutés uniquement sur leur motivation, aucune condition de diplôme ou de compétences n'est exigée, avec une indemnité mensuelle autour de 440 euros .

Contact : Sylvie Docenko,
coordinatrice d'équipe,
06.25.99.06.01

Permanences de la CAF

Celles-ci seront fermées du lundi 4 juillet au vendredi 2 septembre inclus.

Gratuit

Ouvert à tous

MARIE-CASTILLE MENTION-SCHAAR et PIERRE KUBEL (RÉALISATEUR)

LA PREMIÈRE ÉTOILE



UN FILM DE LUCIEN JEAN-BAPTISTE

FIRMINO RICHARD LUCIEN JEAN-BAPTISTE JIMMY WOHA-WOHA ANNE CONSIGNY MICHEL JONASZ GILLES BENIZIO EDOUARD MONTOUTE BERNADETTE LAFONT

SCÉNARIO MARIE-CASTILLE MENTION-SCHAAR et LUCIEN JEAN-BAPTISTE IMMATRIÉRIALISATION MARIAM VINDICOUR MONTAGE HACHOË MONTAGE SONORE ERWANN KERMOYRANT RÉALISATION ET RÉALISATION PASCAL HALITE PRODUIT PAR MARIE-CASTILLE MENTION-SCHAAR et PIERRE KUBEL
 UNE COPRODUCTION VERBORGEI FILM FINANCE 2 CINÉMA RHÔNE-ALPES CINÉMA MARS FILMS AVEC LA PARTICIPATION DE CANAL+ et de GÉNÉCINÉMA AVEC LE SOUTIEN DE L'AGENCE NATIONALE POUR LA COHÉSION SOCIALE ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES L'ACSÉ mars DISTRIBUTION

Projection en plein air

- Le Samedi 27 août 2011 à 22h -

- Cour de l'école Paul Langevin à Beuvrages - Pour votre confort, apportez vos chaises et autres coussins -
 En avant première, la restitution d'un atelier vidéo réalisé par le CAPEP avec des jeunes de la ville

Ce film vous est proposé dans le cadre du dispositif « Passeurs d'image »

Retrouvez les autres manifestations, en région, sur www.passeursdimages-nordpasdecalsais.fr

Une action financée et soutenue par :

